

ROYAL FER

Peinture-laque antirouille brillante
alkyde-polyuréthane en phase aqueuse

- ✓ Accrochage direct sur métaux nus et revêtus
- ✓ Monoproduit : primaire, intermédiaire et finition
- ✓ Excellente protection antirouille
- ✓ Film tendu, opaque et garnissant
- ✓ Grand confort d'application

Traitements
Particuliers

MÉTAL



DEFINITION

Peinture-laque antirouille d'aspect brillant à base de résine alkyde-polyuréthane et de pigments inhibiteurs de rouille pour la protection et la décoration des ouvrages métalliques du bâtiment.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'intérieur ou à l'extérieur.

DESTINATION : menuiserie métallique, métallerie, serrurerie de bâtiment et structures métalliques (ossatures industrielles ou d'immeubles, charpentes, équipements...), tuyauteries, radiateurs, grilles, volets, garde-corps...

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 10 L. - Pot de 4 L. - Boîte de 1 L.
- Livré en blanc et dans la totalité des teintes des nuanciers DECOCOLOR, RAL et FAÇADES.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.
- Pour certaines teintes avec Y < 35 %, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 (nous consulter).

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément au DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- acier brut exempt de rouille et de calamine,
 - acier galvanisé, aluminium ou zinc dérochés,
 - fonte, cuivre, laiton,
 - bois massif et panneaux de bois contreplaqué ou aggloméré,
 - plastiques rigides (PVC...) préalablement apprêtés,
 - anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Eviter les surfaces humides ou recouvertes d'embruns. Une bonne durabilité du système repose sur une parfaite préparation des supports. En cas de préparation par projection d'abrasifs sur alliages ferreux, veiller à appliquer rapidement (dans les deux à trois heures) pour éviter la formation de fleur de rouille.

Les éventuels tests d'adhérence doivent être réalisés conformément au chapitre 8.3.5 du P1-1 du NF DTU 59.1 après un durcissement avancé (idéalement complet) de la résine, et en tout état de cause jamais à moins d'une semaine après l'application.

Chais ou caves à vin : ventilation adaptée pendant et après l'application. Ne pas utiliser en milieu confiné.

En intérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.

En extérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %.

DILUTION : à l'eau.

Brosse et rouleau : prêt à l'emploi.

Pistolet : 5 à 10 %.

MATERIEL :

-Brosse spéciale acrylique.

-Rouleau polyamide texturé de 7 mm, rouleau microfibres de 6 à 10 mm.

-Pistolet sans air : buses Ø 11 à 13 millièmes de pouce et filtres de 180 "mesh"/maille.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

10 à 12 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 4 heures.

Sec apparent complet / recouvrable : 24 heures.

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

Cf tableau ci-dessous.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS	Sur supports neufs			Supports peints	
	ferreux rouillés	ferreux non rouillés ou non ferreux	matières plastiques rigides (PVC...)	rouillés	non rouillés
Préparations	<p>Selon leur état, brossage, grattage, piquetage ou mieux : projection d'abrasifs. Eliminer la calamine par projection d'abrasifs (SA 2 1/2), sinon par chauffage.</p>	<p>Dépoussiérer et dégraisser si nécessaire avec un solvant approprié. L'aluminium et l'acier galvanisé seront dérochés et dégraissés. Le cuivre sera dépoli à l'abrasif fin.</p>	<p>Lessivage, rinçage, séchage, puis selon matière et aspect : ponçage fin (pour amateur).</p>	<p>Surfaces contaminées : traitement avec FONGIMUR, suivi d'un rinçage sur fonds fermés. Eliminer les parties non adhérentes afin de limiter l'effet rouille sous-jacente au droit des surfaces rouillées et non-rouillées. Au-delà de 30 % de la surface rouillée, le décapage total est obligatoire.</p>	<p>Lessivage, rinçage, séchage, ponçage et dépoussiérage.</p>
MODE D'APPLICATION	<p>Appliquer dans un délai aussi court que possible après les travaux préparatoires sur métaux ferreux. L'application doit se faire sur des surfaces propres, sèches, cohésives et parfaitement dégraissées.</p>				
Primaire ⁽¹⁾ 1 à 2 couches	GLYCOPRIM'FER ou ROYAL FER	ROYAL FER		GLYCOPRIM'FER ou ROYAL FER	
Intermédiaire/Finition	2 couches minimum de ROYAL FER ⁽²⁾				1 ou 2 couches de ROYAL FER

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾Primaires recommandés. Autres primaires possibles (nous consulter).

⁽²⁾La durabilité du système est directement proportionnelle au nombre de couches composant le système. Consulter la DoP (cf. QR CODE ci-dessous) pour plus de détail sur les performances des systèmes.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" volontaire (cf. QR CODE ci-après), conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.

Fonction particulière par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- résistance à la corrosion,
- non altération de la composition et des qualités organoleptiques des aliments à proximité,
- apporte une couleur uniforme au support,
- stabilité de la couleur.

IDENTIFICATION :

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I - 4a/6a.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : $49,7 \pm 2,0$ %.

En volume calculé : $39,7 \pm 2,0$ %.

Masse volumique : $1,20 \pm 0,05$ kg/dm³ (en blanc).

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : légèrement thixotrope.

Aspect du feuil sec :

Brillant. Indice de brillant à 20° = 60 et à 60° = 90.

Semi-tendu à tendu selon mode d'application.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : classement conventionnel de réaction au feu M1 ou M2 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002). Se reporter à la DoP pour plus de précision (QR CODE ci-après).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : en préparation.

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

Intégrité des aliments : ROYAL FER bénéficie du label Excell + Bronze qui atteste du non dégagement de substances susceptibles d'altérer les propriétés organoleptiques des denrées stockées dans les locaux où ROYAL FER peut être appliqué (notamment chais ou caves, cuveries...). ROYAL FER n'est pas destiné au contact direct avec les aliments.

* **Emissions dans l'air en intérieur :** information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l. Ce produit contient max 25 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets: cf. DoP (QR CODE ci-après).

Cf. QR CODE pour les DoP / FDES / FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur. Cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB - en préparation, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : mars 2012
Date de révision : janvier 2017
Indice de révision : 03

 DoP n°S15069_1 ROYAL FER
ALLIOS - SOFRAMAP 2648, RD 6007 F 06270 VILLENEUVE-LOUBET
NF EN ISO 12944-5 Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture
<small>Cf. QR CODE ci-dessus pour consulter la DoP référencée (volontaire) donnant les caractéristiques normalisées du produit (copie papier sur demande), avec ses documents d'accompagnement, le tout consultable aussi sur le site www.soframap.com.</small>